



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 61563

Texte de la question

M. Gérard Hamel appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les préoccupations des médecins libéraux de son département, inquiets des conséquences du projet de décret relatif au signalement des absences des médecins libéraux. En effet, ces dispositions pourraient pénaliser fortement les médecins exerçant dans des zones déficitaires, notamment dans leur région, la moins médicalisée de France après la Picardie. Aussi, face à ces fortes inquiétudes, il la prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions en l'espèce.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Hamel](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61563

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9868

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)